

Les représentants : A. GOLLIARD / P. PETIT

Date : Lundi 12 février 2007

Objet : **Conséquences des travaux de démolition en cours (atelier DQE), demande d'enquête sur travaux EBG et blocage des ponts roulants.**

Réf : 09/07-DSC-AG

à l'attention de :

Monsieur Guillet,

Directeur du centre de Roanne

Monsieur le Directeur,

Ce jour, lors de notre arrivée sur le centre, nous avons fait les trois constats suivants :

1 - Les travaux engagés le week end ont occasionné de graves conséquences sur les matériels en cours de démontage/remontage au sein de l'atelier DQE. En effet, faute d'avoir mis en place les protections indispensables avant d'entamer les travaux, les sols et les matériels ont été recouverts d'une importante couche de poussière, provoquant la colère des salariés qui ont découvert, ce matin, ce spectacle. Ceci est d'autant plus insoutenable qu'à deux reprises, ces mêmes personnels, soucieux de la qualité de leur travail, avaient demandé vendredi 9 février de protéger ces lieux correctement. Nous estimons que de telles erreurs de gestion de chantier ne peuvent perdurer et c'est la raison pour laquelle nous avons demandé ce matin, **l'arrêt de la démolition en cours et la pose de protections anti poussières.** Comprenez aussi que pour les salariés, visualiser son poste de travail sous quelques centimètres de poussière a de quoi les «révolter»... **C'est en tout cas un manque de respect vis à vis du travail qu'il effectuent quotidiennement et nous ne pouvons que déplorer cette situation.** C'est la raison pour laquelle nous vous avons demandé, durant la durée des travaux restant à faire, de déplacer les salariés dans une zone salubre et adaptée. Nous n'évoquerons pas les autres conséquences, démotivation du personnel, nettoyage, décalage et surcoûts des travaux, risques techniques à venir, etc... mais sachez que nous les avons présents à l'esprit et qu'ils feront sans doute l'objet de débats futurs au sein des diverses instances de l'entreprise.

2 - Lors de notre intervention au sein de l'atelier DQE de ce matin, nous avons également constaté que le matériel EBG, en court de démontage/remontage avait subi quelques dégradations. Informations prises sur le terrain, il ressort qu'il s'agirait des conséquences d'une intervention faite par un prestataire extérieur. Pour la CFDT, il devient urgent de faire toute la lumière sur cette situation, estimant que l'image de marque de l'entreprise est en jeu. Nous vous avons récemment interpellé sur le fait que des salariés extérieurs non compétents interviennent en unités et sur le risque qu'il pouvait y avoir à ternir l'image de Nexter chez nos clients. **Nous ne souhaitons pas en rajouter sur ce point, mais exigeons que ce type d'intervention, qui plus est, quand il touche à des organes de sécurité, relève exclusivement de salariés de Nexter. Nous vous demandons d'ouvrir une enquête sur ce point.**

3 - Et pour terminer, nous ne pouvons admettre que des mesures de sécurité n'aient pas été prises pour le personnel hébergé dans les bureaux de DQE, puisqu'à tout moment, des ponts roulants peuvent venir sectionner les câbles qui soutiennent le plafond de ces bureaux. Sur ce dernier point, le secrétaire du CHSCT a fait condamner ces ponts dans l'attente de pose de sécurités mécaniques. Une demande de CHSCT extraordinaire vient également d'être déposée.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.
Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de notre considération.

Pour la CFDT de Nexter
A. Golliard / P. Petit